

APPEL A PROJETS

INNOVATION EN PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES ET TRAITEMENT DES DECHETS

Soutenu par :
**Le Ministère de l'industrie
de la République Démocratique du Congo**

5 grandes thématiques

Biomasse énergie
Solaire, Thermique et Thermodynamique
Photovoltaïque
Géothermie
Stockage

Sous le parrainage de **Roger JANSSENS**

Ingénieur en Electromécanique



- Chef de Projet en énergies renouvelables.
- Expert en gestion et développement durable.
- Expert en centrale nucléaire et résistance des matériaux

Rendez vous sur le site <https://laportedufutur.org/>
pour vous inscrire et déposer votre dossier

**Date d'envoi des dossiers
du 15 juillet au 15 septembre 2021.**

contact@laportedufutur.org

Contexte et justification

Avec 92 279 955 millions d'habitants (source : Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), l'accès à l'énergie est une préoccupation majeure en République Démocratique du Congo.

Les estimations de la Banque Mondiale indiquent que seulement 10% de la population congolaise avait accès à l'électricité en 2017 dont 35% dans les zones urbaines, 50% à Kinshasa la capitale et moins de 1% dans les zones rurales.



La vétusté des réseaux électriques et les nombreux délestages mettent des quartiers entiers dans l'obscurité totale et orientent des familles entières à recourir à des ressources énergétiques alternatives.

Sous le Haut patronage du Ministre de l'industrie de la RDC, la Porte du Futur, Plateforme dédiée à l'entrepreneuriat à destination de l'Afrique émet un « Appel à projet » en partenariat avec le Bureau d'Études Oil Progress (BEOPS) à Kinshasa. L'objectif est d'accompagner le développement de projets dans le domaine des énergies renouvelables, la gestion et traitement des déchets ainsi que des projets d'hybridation des différentes sources d'énergies renouvelables.

Cet AAP vise en particulier deux objectifs principaux :

- Des projets mettant en place une « brique » technologique particulièrement novatrice pour construire et optimiser le lien entre production d'énergies renouvelables et la récupération et l'usage des déchets (ex : test d'une solution de stockage innovante pour maximiser une autoconsommation, innovation technique importante dans un système de production d'énergie renouvelable et d'élimination ou de transformation des déchets...).

- Des projets ne présentant pas nécessairement de brique technologique novatrice, mais qui feront la démonstration d'une innovation importante dans l'optimisation du lien entre production et usage des Énergies Renouvelables et des déchets (ex : autoconsommation collective, boucles énergétiques locales, association de plusieurs technologies ou filières de production d'Énergie Renouvelable et d'élimination des déchets).

Les ménages de la ville de Kinshasa à titre d'exemple produisent environ 3.600.000 tonnes des déchets ménagers confondus par an, soit 300.000 Tonnes par mois et 10.000 tonnes par jour.

Avec un seul centre d'enfouissement en état de quasi-abandon, ces déchets constituent une source d'énergie renouvelable potentielle considérable pouvant être transformé sous différentes formes d'énergie (gaz, fertilisant, combustibles etc.).

LA PORTE DU FUTUR

19, rue de Stockholm 77144 Montevrain

SIREN : 824 418 271

<https://laportedufutur.org>

LA PORTE DU FUTUR

19, rue de Stockholm 77144 Montevrain

SIREN : 824 418 271

<https://laportedufutur.org>

Modalités de Participation

Bénéficiaires éligibles :

Ouvert à tous sous réserve de justification de compétences par le porteur du projet ou d'un partenaire dans les secteurs faisant l'objet de l'Appel à projets et le règlement des frais de dossier d'un montant de **100 € TTC**.

Deux types d'aides possibles :

Des aides aux études de faisabilité et de dimensionnement des systèmes par projet.

Des aides à la réalisation des investissements (dépenses liées aux systèmes de production d'Énergies renouvelables et de traitement des déchets, de transformation, de stockage, de pilotage...)

Les maîtres d'ouvrage lauréats s'engageront à mettre à disposition et/ou autoriser la Porte Du Futur à utiliser les supports nécessaires (photos, suivi de consommations, témoignages...) à ces actions de diffusion de l'information des projets.

Les lauréats s'engagent à mettre en place un dispositif de suivi du projet d'une durée de 3 ans qui permettra de mesurer sa pertinence technique et financière.

Pour plus d'informations sur l'appel à projet et son dossier de candidature consultez règlement de l'appel à projet ci- dessous ou visitez la page de l'appel à projet sur le site de l'incubateur de la Porte du Futur

<https://www.laportedufutur.org/> et le Bureau d'étude Oil Progress <https://www.beops.cd/>



Ministère de l'industrie
République Démocratique du Congo

